

Néologisme d'origine doctrinale, la fondamentalisation des droits se traduit par le phénomène de diffusion des droits fondamentaux au sein de toutes les branches du droit.

Sous l'influence déterminante de la Cour européenne, la fondamentalisation des droits est notamment à l'origine, au nom de l'effectivité, d'une survalorisation des circonstances de l'espèce et de la situation particulière du justiciable. Elle a pour effet de bouleverser l'office du juge et de repenser l'application mécanique et syllogistique de la norme.

Par son objectif indépassable de rétablir l'équilibre un jour rompu, la fondamentalisation des droits permet également de reconsidérer la délicate question des finalités du droit oscillant entre idéal de Justice et régulation.

Ludovic Benezech s'est spécialisé, depuis sa thèse de doctorat consacrée à la fondamentalisation des droits, dans l'étude de la diffusion des droits fondamentaux. Il est depuis le 1er janvier 2021 Maître de conférences en droit public à l'Université Clermont Auvergne où il enseigne notamment le droit de la CEDH.



978-2-84934-588-7

62 €



9 782849 345528

mare & martin

Droit public

BIBLIOTHÈQUE
DES THÈSES

mare & martin
Droit public

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES

La fondamentalisation des droits
dans l'ordre juridique interne sous
l'influence de la CEDH

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES

Ludovic Benezech

Ludovic Benezech

La fondamentalisation des droits dans l'ordre juridique interne sous l'influence de la CEDH

Préface de Charles-André Dubreuil, Professeur
de droit public, Université Clermont Auvergne,
et Anne-Blandine Caire, Professeur de droit privé
et de sciences criminelles, Université Clermont
Auvergne

mare & martin

Droit public